

**Université Abderrahmane Mira - Bejaia**



**Faculté des sciences sociales et humaines**

**Département des sciences de l'information et de la communication**

***Modèle de structure pour les mémoires M2  
Communication et relations publiques***

**Année universitaire : 2021/2022**

## ***I. Consignes générales / mise en forme***

1. Le nombre minimum de pages pour un mémoire de Master 2 avec les annexes doit être au minimum 80 pages, et au maximum 120 pages.
2. Le mémoire est rédigé en langue d'enseignement. Il est nécessaire avant de le remettre au Département imprimé sur papier blanc de format A4 de le soumettre à une révision linguistique.
3. Les grands titres de chapitres et de sections commencent sur de nouvelles pages et ne peuvent pas commencer au milieu ou à la fin de la page.
4. La police **Times New Romans 12** est utilisée pour la saisie du Mémoire. Les grands titres sont écrits en 14, bas de page en 10.
5. Les polices de caractères peuvent être réduites lors de l'écriture à l'intérieur d'un tableau ou d'une figure.
6. L'espace entre les lignes est de **1,50**.
7. Les paragraphes doivent être justifiés et ajustés en laissant un retrait de première ligne de 01 cm.
8. Ne mettez pas de mots soulignés et/ ou d'une autre couleur dans le mémoire. Si vous voulez attribuer la valeur à un mot, mettez-le en *italique*.
9. La distance entre la marge et la reliure est de 3 cm et le reste des marges est de 2,5 cm.
10. Le titre du tableau et de la figure est écrit en haut avec l'indication de la source en bas (en **Times New Romans 11**. Le titre dans les deux cas doit être en lien avec son contenu.
11. Les tableaux et figures sont numérotés séquentiellement. ils doivent apparaître immédiatement après leur mention dans le corps du mémoire. Ils ne peuvent pas être placés à la fin du mémoire.
12. Eviter d'utiliser le pronom indéfini (**On**) dans le texte, mais le pronom de la première personne du pluriel (**nous**). **Exemple : Nous avons opté pour la méthode qualitative au lieu de dire On a opté pour la méthode qualitative.**
13. La numérotation commence à partir de la page d'introduction en chiffres romains, la numérotation en chiffres débute à partir de la problématique en prenant en considération le nombre de pages de l'introduction.
14. Les intercalaires sont comptées mais elles ne sont pas numérotées.
15. Le numéro se trouve au bas de la page et au milieu.
16. Dans le cas où le tableau ou la figure prend la largeur de la page (paysage), le numéro est placé en bas après le tableau.

**Important .....**

## **Rappel de la loi régissant le plagiat à l'université algérienne**

Le plagiat est tout travail établi par l'étudiant participant à un acte de falsification de résultats ou de fraude revendiqués dans les travaux scientifiques.

L'arrêté n° 933 (du 28 juillet 2016) est le document de référence institutionnel, au niveau national, fixant les règles relatives au plagiat. Chaque institution universitaire peut rajouter ses propres règles s'appliquant aux cas de plagiat.

Dans l'article 3 de l'arrêté, le plagiat concerne les éléments suivant :

- L'omission volontaire, et involontaire, de citation des sources et auteurs de document de quelque nature qu'il soit, qu'il s'agisse de reformulation, d'extraits ou de non insertion de ces derniers entre parenthèses, de publication (sous format papier ou électronique), de traduction ou d'usage d'arguments ;
- L'utilisation de données particulières sans préciser la source et les auteurs (les données étant de différentes sources ou formats : production artistique, cartes, images, courbes, tableaux, schémas, etc.).

Le plagiat est sévèrement puni, l'étudiant dont le cas est avéré se verra retirer le titre acquis ou sa soutenance annulée.

## **II. Le contenu du mémoire :**

Le mémoire se compose de trois parties et d'une liste des matières. Elles se présentent dans l'ordre suivant :

### **1. LES PAGES LIMINAIRES**

Généralement neuf à dix pages liminaires. Il s'agit de : la page de garde, la page de titre, les remerciements, les dédicaces, la liste des abréviations, la liste des tableaux, la liste des figures, sommaire.

#### **a. La page de garde :**

La page de garde doit contenir les informations suivantes :

- L'université Abderrahmane Mira de Béjaia
- Faculté des sciences Humaines et Sociales
- Département des Sciences de l'Information et de la Communication
- L'expression : Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de l'information et de la communication option : Communication et relations publiques.
- Le titre du mémoire : titre principal et (éventuellement) un titre secondaire.
- Réalisé par : les noms des étudiants.
- Encadré par : le nom de l'enseignant encadreur (sans grade).
- L'année universitaire.

#### **b. La page de titre**

La page de titre est la réplique exacte de la *page de garde*. La page de titre suit immédiatement la page de garde. Elle renferme les mêmes informations destinées à identifier le manuscrit et son auteur.

#### **c. Les remerciements :**

Les remerciements sont destinés aux personnes qui ont contribué à l'aboutissement du travail (directeur du mémoire, professeurs, maîtres de stages, enquêtés, etc.)

#### **d. Les dédicaces :**

Les dédicaces permettent de consacrer quelques lignes pour témoigner une profonde gratitude à des personnes qui comptent dans le parcours social et intellectuel de l'étudiant.

**e. La liste des abréviations :**

Lorsque les abréviations sont nombreuses et répétées (à partir de 05), on composera une liste alphabétique ainsi que leur signification. Exemple :

**SIC** : Sciences de l'Information et de la Communication.

**CRP** : Communication et Relations Publiques

**f. La liste des tableaux :**

On présente généralement la liste des tableaux à l'aide de trois colonnes : la première identifie le numéro du tableau, la deuxième colonne identifie le titre du tableau, la troisième colonne donne le numéro de la page où est situé le tableau.

<b>Numéro du tableau</b>	<b>Titre du tableau</b>	<b>La page</b>
Tableau N° 11	La répartition de l'échantillon la catégorie d'âge	70

**g. La liste des figures :**

<b>Numéro de la figure</b>	<b>Titre de la figure</b>	<b>La page</b>
Figure N° 05	Le schéma de la communication selon Lasswell	70

**h. Sommaire :**

Viser 1 page, mais ne pas dépasser 2 pages. Il reprend les éléments fondamentaux du mémoire :

1. Remerciements
2. Dédicaces
3. Liste des abréviations.
4. La liste des tableaux.
5. Liste des figures.
6. Sommaire.

**Introduction**

**Cadre méthodologique :**

**Chapitre 01 : Analyse conceptuelle**

1. Problématique
2. Objectifs de l'étude/ **OU** Hypothèses
3. Définition des concepts
4. Indicateurs du phénomène de l'étude
5. Etudes antérieures.

## **Chapitre 02 : Démarche méthodologique**

6. Approche théorique et méthodologique
  - Méthode de l'étude.
  - Approche théorique
7. Outils de l'étude.
8. Echantillon de l'étude.
9. Etapes de réalisation de l'enquête.

### **Cadre théorique :**

#### **Chapitre 03 : le titre du premier chapitre théorique (1<sup>ère</sup> variable)**

##### **La section 01 : Le titre de la première section**

1. Le titre1
2. Le titre2
3. Le titre3

##### **La section 02 : Le titre de la deuxième section**

1. Le titre1
2. Le titre2
3. Le titre3

#### **Chapitre 04 : le titre du second chapitre théorique(2<sup>ème</sup> variable)**

##### **La section 01 : Le titre de la première section**

1. Le titre1
2. Le titre2
3. Le titre3

##### **La section 02 : Le titre de la deuxième section**

1. Le titre1
2. Le titre2
3. Le titre3

### **Cadre pratique :**

#### **Chapitre05 : Présentation des données**

1. Présentation du lieu de la recherche
2. Présentation des données de la recherche

#### **Chapitre 06 : Présentation des résultats**

3. Analyse et interprétation des données

#### 4. Discussion des résultats

**Conclusion**

**Liste bibliographique**

**Annexes**

**Table des matières**

## **2. LE CORPS DU MEMOIRE :**

Le corps du mémoire est composé des éléments suivants : Introduction, cadre méthodologique, cadre théorique, cadre pratique, la conclusion et la liste bibliographique.

### **a. L'introduction :**

L'introduction sert à présenter le travail ainsi que ses traits les plus marquants. Elle expose essentiellement : le contexte, l'objet de la recherche, les objectifs et la structure du mémoire.

**b. Cadre méthodologique :** Dans le cadre méthodologique, on présentera en deux chapitres, l'essentiel du fond de la recherche. Les éléments composant le cadre méthodologique sont organisés comme suit :

### **Chapitre 01 : Analyse conceptuelle**

1. Problématique
2. Objectifs de l'étude/ ou Hypothèses
3. Définition des concepts clés
4. Indicateurs du phénomène de l'étude
5. Etudes antérieures.

### **Chapitre 02 : Démarche méthodologique**

6. Approche théorique et méthodologique
  - Méthode de l'étude (qualitative, quantitative, mixte)
  - Approche théorique
7. Outil de l'étude (questionnaire, entretien, observation, analyse de contenu, ...)
8. Echantillon de l'étude (population mère, technique/procédé d'échantillonnage)
9. Etapes de réalisation de l'enquête. (Pré-enquête, période de l'enquête)

#### **c. Cadre théorique :**

Le cadre théorique est l'occasion pour l'étudiant de revenir sur les grandes théories qui soutiennent son travail de mémoire ainsi que la bibliographie qui a soutenu sa réflexion théorique, c'est une synthèse condensée et ciblée en connaissances théoriques accumulées et stabilisées sur le thème abordé... Le cadre théorique doit comporter deux chapitres, chacun d'eux reprenant les variables énoncées dans le titre du mémoire. Les éléments du même chapitre peuvent être organisés en deux sections.



### **Chapitre 03 : le titre du premier chapitre théorique (1<sup>ère</sup> variable)**

#### **La section 01 : Le titre de la première section**

1. Le titre
  - 1.1. Le sous-titre
  - 1.2. Le deuxième sous-titre
  - 1.3. Le troisième sous-titre
2. Le titre
  - 2.1. Le sous-titre
  - 2.2. Le deuxième sous-titre
  - 2.3. Le troisième sous-titre

#### **La section 02 : Le titre de la deuxième section**

1. Le titre
  - 1.1. Le sous-titre
  - 1.2. Le deuxième sous-titre
  - 1.3. Le troisième sous-titre
2. Le titre
  - 2.1. Le sous-titre
  - 2.2. Le deuxième sous-titre
  - 2.3. Le troisième sous-titre

### **Chapitre 04 : le titre du second chapitre théorique (2<sup>ème</sup> variable)**

#### **La section 01 : Le titre de la première section**

1. Le titre
  - 1.1. Le sous-titre
  - 1.2. Le deuxième sous-titre
  - 1.3. Le troisième sous-titre
2. Le titre
  - 2.1. Le sous-titre
  - 2.2. Le deuxième sous-titre
  - 2.3. Le troisième sous-titre

#### **La section 02 : Le titre de la deuxième section**

1. Le titre
  - 1.1. Le sous-titre
  - 1.2. Le deuxième sous-titre
  - 1.3. Le troisième sous-titre
2. Le titre
  - 2.1. Le sous-titre
  - 2.2. Le deuxième sous-titre
  - 2.3. Le troisième sous-titre

#### **d. Cadre pratique :**

Le chapitre pratique est entamé par la présentation du lieu et de l'échantillon de l'étude, puis y est suivi par l'analyse des données et la présentation des principaux résultats de la recherche. On veillera dans cette section à appliquer les règles relatives à

l'analyse des données quantitatives et/ou qualitatives telles qu'elles ont été enseignées dans les cours de séminaire de méthodologie.

#### **Chapitre05 : Présentation des données**

1. Présentation du lieu de la recherche
2. Présentation des données de la recherche

#### **Chapitre 06 : Présentation des résultats**

3. Analyse et interprétation des données
4. Discussion des résultats

#### **e. Conclusion :**

La conclusion permet de mettre en exergue les principaux résultats de l'étude. La conclusion a pour principal objectif de faire un détour sur les points forts du mémoire, de vérifier la validité du processus de recherche dans son ensemble.

#### **f. La liste bibliographique**

La liste bibliographique comprend l'ensemble des ouvrages utilisés par l'étudiant dans son travail : des livres, des chapitres de livre, articles de revue, rapport technique, document web. Il est préférable d'éviter les références à des documents du Web quand cela est possible

Entrez les références en utilisant l'une des deux méthodes à condition d'adopter la même méthode pour tout le document :

- La méthode **auteur / date**, en mentionnant l'auteur de la référence et l'Année entre parenthèses au cœur du texte (Brown, 2006), et la référence complète dans la liste bibliographique.
- La méthode **classique**, en mentionnant la source dans des notes en bas de page.

### **3. LES DERNIERES PAGES DU MEMOIRE (LES PAGES FINALES)**

#### **a. Les annexes**

Les annexes regroupent l'ensemble des documents et matériaux qui composent la recherche (questionnaire, entretien, images), de certaines pièces justifiant la recherche (organigramme d'entreprise, textes juridiques, lois, etc.), des remarques et commentaires,

constituant un complément à caractère informatif ou explicatif n'ayant pas trouvé place dans le corps principal du document. Les annexes sont numérotées, titrés sans numérotation de pages.

**Annexes N0 01 : Le guide d'entretien de la recherche.**

**Annexes N0 02 : La grille d'analyse.**

**Annexes N0 03 : L'organigramme de l'entreprise.**

#### **b. La table des matières**

La table des matières est un exposé de toutes les rubriques qui composent l'œuvre. Chaque élément est numéroté et relié par des points de conduite. Elle correspond à une liste qui détaille toutes les parties et les sous-parties du mémoire. Elle permet, ainsi un accès facile et rapide au contenu du document.

L'identification des rubriques est rendue plus simple par l'insertion de nombre pseudo décimal (1, 1.1., 1.1.1., etc.) ; on essaiera autant que possible de limiter la numérotation à trois chiffres.

#### **c. Les résumés :**

Fait en trois langues différentes (Français, Anglais et Arabe), le résumé doit comprendre les objectifs de l'étude, la population étudiée et son échantillon, les outils d'étude, les méthodes d'analyse des données, et un résumé des résultats et des conclusions. Le résumé ne comprend aucune référence, figure ou tableau. Il est composé en interlignes simple. À la fin du résumé, une sélection de mots clés est insérée.



**Université ABDERRAHMANE MIRA de Bejaia**

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des sciences de l'information et de la communication

Titre de votre mémoire
Sous-titre de votre mémoire

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de  
master en sciences de l'information et de la communication

**Option : communication et relations publiques**

**Réalisé par :**

Nom et prénom de l'étudiant
Nom et prénom de l'étudiant

**Encadré par :**

Nom et prénom de l'enseignant
-------------------------------

Année universitaire

2021-2022
-----------